

APPEL À CANDIDATURES
PROFESSEURES ET PROFESSEURS ATTACHÉS 2026

UNIVERSITÉ PSL / École normale supérieure - PSL

Professeure ou Professeur Attaché au DIENS
Informatique
(1 poste à pourvoir)

Le dispositif de Professeures et Professeurs attachés PSL offre la possibilité aux chercheuses et chercheurs (CR et DR) d'un organisme de recherche (CNRS/INRIA/INSERM...), affiliés à une Unité Mixte de Recherche (UMR) dans le périmètre de PSL, de participer aux activités d'enseignement de l'Université.

Ce dispositif s'intègre aux Programmes Gradués de l'Université PSL et au Collège « Sciences, Humanités et Société » de premier cycle. A ce titre, les Professeures et Professeurs attachés participeront aux responsabilités du Programme Gradué « Informatique » ainsi qu'aux activités d'enseignement, y compris dans d'autres établissements que les leurs, notamment dans le cadre de masters co-portés par plusieurs établissements ainsi que dans le Collège Sciences, Humanités et Société (CPES de l'Université PSL et licence « Sciences pour un monde durable »).

- Profil recherché :

Chercheur ou chercheuse CNRS ou Inria, exerçant préférentiellement au sein du département d'informatique de l'ENS, sans restriction de domaine de recherche, souhaitant s'impliquer dans les activités d'enseignement et les tâches collectives liées au DIENS.

Charges collectives possibles au niveau de PSL (par exemple, participation au comité de direction du programme gradué d'informatique) et/ou au niveau du DIENS (par exemple, correspondant valorisation ou correspondant relations internationales).

- Enseignements :

Charge d'enseignement dans les formations suivantes : tronc commun du DIENS (L3 ou M1) et M2 co-habilités PSL (IASD, MPRI).

- Obligations de la professeure attachée / du professeur attaché :

- Charge de 64h d'enseignement/ an (eq. TD).
- Implication dans le pilotage des formations du Programme gradué.
- Engagement pour 2 années, possiblement renouvelable pour 4 années supplémentaires.

- Conditions d'éligibilité :

- Être employée ou employé par le CNRS (dans ce cas depuis au moins trois ans au 1er septembre 2026) ou par l'Inserm, l'Inria, ou un autre ONR.
- Et être hébergée ou hébergé dans une UMR du site PSL au 1er septembre 2026, soit l'année universitaire où commence sa charge d'enseignement.

Candidatures :

Chaque candidate ou candidat doit transmettre son dossier de candidature, composé d'un CV académique et d'une lettre de motivation (2 pages max) indiquant son UMR de rattachement à dir_recherche@psl.eu, le **24 avril 2026** au plus tard, en indiquant clairement l'intitulé du poste en question.

- Modalités de sélection :

Un jury composé des représentantes et représentants des établissements-composantes, de l'Université PSL et du Programme Gradué concerné auditionnera les candidates et candidats.

